



SAULDRE ET SOLOGNE

Communauté de Communes

Envoyé en préfecture le 28/02/2023

Reçu en préfecture le 28/02/2023

Publié le

ID : 018-200000933-20230227-2023_02_009-DE



Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept février à dix-neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne, convoqués le 21 février deux mille vingt-trois, se sont réunis à la salle du conseil municipal de la mairie d'Aubigny-sur-Nère, sous la présidence de Madame Laurence RENIER, Présidente.

Séance du lundi 27 février 2023 Délibération n° 2023-02-009

Installation d'un nouveau conseiller suppléant représentant la commune de Sainte-Montaine

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 23

Nombre de votants : 27

Conseillers titulaires présents : M. Pierre LOEPER, Mme Anne CASSIER, M. Pascal VILAIN, Mme Laurence RENIER, Mme Elvire SERRE-SANCHEZ, M. Sylvain DUVAL, M. Didier RAFFESTIN, Mme Martine MALLET, Mme Cécile ABDELLALI, M. Olivier JACQUINOT, Mme Lucile GROUSSEAU, M. Pascal MARGERIN, Mme Dominique TURPIN, M. Gilles FEVRE, M. Hugues DUBOIN, M. David DALLOIS, M. Daniel GAUTIER, M. Bernard DAUTIN, M. Frédéric BOUTEILLE, M. Marc-Antoine BAILBY, M. Philippe RAGOBERT, M. Jean-Marc RUIZ.

Conseiller suppléant présent : M. Nicolas RAFFESTIN

Pouvoirs : M. Xavier ADAM a donné pouvoir à M. Olivier JACQUINOT,
M. Lionel POINTARD a donné pouvoir à Mme Dominique TURPIN,
M. Alain URBAIN a donné pouvoir à M. Philippe RAGOBERT,
M. Marc GOURDOU a donné pouvoir à M. Jean-Marc RUIZ.

Absents : Mme Sophie ESPEJO, M. François GRESSET, Mme Florence LEDIEU, M. Alexandre CERVEAU, Mme Denise SOULAT, M. Joël COULON, M. Bernardino ADDIEGO, M. Nicolas MOREAU et M. Jean-Yves DEBARRE.

Secrétaire de séance : M. Pascal MARGERIN

La commune de Sainte-Montaine nous a fait part de la démission de Madame Muriel KUBICKÉ, première adjointe au maire en date du 31 décembre 2022. Conformément à l'article L.2122-15 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le Préfet a accepté cette démission début janvier 2023.

A la suite de cette démission, la commune de Sainte-Montaine a procédé à l'élection d'un nouvel adjoint au maire le 27 janvier 2023. M. Nicolas RAFFESTIN a été élu premier adjoint au maire. En conséquence, et étant rappelé que la commune de Sainte-Montaine ne dispose que d'un seul siège au conseil communautaire, M. Nicolas RAFFESTIN devient le suppléant de Monsieur le maire de Sainte-Montaine pour siéger au conseil communautaire

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la démission de Madame Muriel KUBICKÉ de ses mandats d'adjointe au maire et de conseillère municipale de la commune de Sainte-Montaine en date du 31 décembre 2022,

Considérant la nécessité de pourvoir le poste de conseiller communautaire suppléant représentant la commune de Sainte-Montaine,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Article 1 : PREND ACTE de l'installation de M. Nicolas RAFFESTIN, conseiller communautaire suppléant représentant la commune de Sainte-Montaine.

Pour extrait conforme

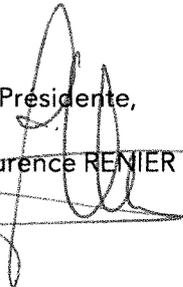
Le secrétaire de séance,

Pascal MARGERIN



La Présidente,

Laurence RENIER



Certifié exécutoire par Madame la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/02/2023 et de sa publication sur le site internet de la Communauté de communes.